

Discours d'inauguration du réseau informatique du lycée Louis Pasquet

Michel VAUZELLE, Président de la région PACA

Arles, le 10 juin 2004

Monsieur le représentant du Recteur,

Monsieur le Proviseur, Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour participer à l'inauguration du réseau informatique et du site Web du lycée Louis PASQUET. Votre établissement, Monsieur le Proviseur, est une référence pour notre Région car il est le premier à déployer des solutions informatiques basées sur des logiciels libres. Je veux saluer le travail et la ténacité de toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette opération.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur mène une politique active en faveur de la technologie de l'information et de la communication. Elle participe au financement des équipements informatiques en direction des lycées et encourage la mise en réseau et l'utilisation de ces nouvelles technologies en matière d'éducation, de formation et de recherche. La Région s'est préoccupée depuis le début des années 2000 de l'accès haut débit pour les lycées. Cette question appartient naturellement au domaine de compétences des Régions qui ont la charge des investissements pour ces établissements, comprenant les infrastructures informatiques internes.

La Région a souhaité explorer une démarche de mise en réseau des lycées en s'appuyant sur le réseau régional à très haut débit (R2THD). Ainsi, j'ai lancé avec l'exécutif régional lors de la mandature précédente, une opération pilote de mise en réseau portant sur vingt lycées de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Je souhaite que nous poursuivions le raccordement de tous les établissements à Internet par des liaisons à haut débit et que surtout, nous multiplions l'équipement des salles de cours et mettions en place le plus de points d'accès possible à la disposition des élèves et des enseignants. Aujourd'hui, le parc informatique des lycées représente quelque 34 000 ordinateurs, environ un ordinateur pour cinq ou six élèves. Nous devons améliorer ce rapport pour donner les meilleures chances d'apprentissage à notre jeunesse.

Cette politique se heurte à deux écueils. Le premier concerne le personnel qualifié pour la maintenance de ces systèmes à l'intérieur des établissements. Aujourd'hui, ce problème relève de l'État. Mais nous ne pouvons que constater la carence totale des moyens humains investis sur ce plan. La Région devra-t-elle prendre

une initiative en ce domaine ? J'espère que non, car comme pour les TOS, je reste persuadé que les personnels en charge de l'informatique, dans les lycées, sont partie prenante de la communauté éducative, et que leur dialogue avec les élèves ou les enseignants est essentiel. C'est pourquoi, il ne me paraît pas sain que ces personnels ne relèvent pas de l'Éducation nationale.

Le deuxième écueil concerne le coût de ces équipements. Outre le coût des machines se pose le problème du coût des licences d'exploitation des logiciels. Je ne peux ici que me féliciter du choix qui a été fait au Lycée Louis PASQUET pour les logiciels libres, car je ne peux m'empêcher d'être mal à l'aise, lorsque, à la tête de l'institution régionale, j'équipe à grand frais des lycées avec des produits émanant de chez Microsoft, alors même qu'il existe des systèmes beaucoup moins coûteux et plus ouverts. L'ouverture de nos jeunes à l'informatique ne doit pas inexorablement les faire entrer dans une mécanique commerciale infernale.

La voie que vous avez choisi dans cet établissement, par le système d'exploitation LINUX permet de prolonger efficacement la vie de matériels moins puissants et donc d'abaisser les coûts. Mais surtout, le concept même de logiciel libre contribue à l'éducation à la citoyenneté de nos enfants.

Ceux-ci vivent réellement au cœur de la société de l'information. Tout, dans ce monde, les pousse à considérer que l'information ou la connaissance sont des biens économiques marchands. Or, depuis le début de l'humanité, et c'est encore plus vrai de nos jours, c'est la libre circulation des idées et des connaissances qui produit la richesse sociale, culturelle et économique de nos sociétés.

La Région est pour sa part de plus en plus active sur le sujet des logiciels libres avec aujourd'hui une majorité de serveurs livrés dans les lycées sous des systèmes LINUX. Et je souhaite continuer à favoriser les initiatives qui permettent de développer l'usage des logiciels libres dans les établissements, comme une contribution au respect de la propriété intellectuelle, mais également comme une éducation à la valeur des échanges non commerciaux et des aventures collectives.

Ainsi dès la rentrée 2004, les lycées qui le souhaitent pourront se voir livrer des postes de travail avec un système d'exploitation libre en distribution non marchande pré installé en lieu et place du système Microsoft.

Avec l'essor des Environnements Numériques de Travail dans le secteur éducatif, les solutions « logiciels libres » sont à privilégier. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite accompagner ce développement dans le cadre de la généralisation du haut débit.

Les technologies de l'information, l'innovation, sont des atouts pour le développement économique régional et donc pour l'emploi. La Région doit veiller à ce que nos lycéens aient les moyens d'accéder à la meilleure formation. Avec le financement par la Région des livres scolaires comme avec l'équipement informatique des établissements, nous voulons mieux préparer l'avenir des jeunes de notre Région, alors que nous vivons dans un monde de plus en plus marqué par l'incertitude, où même les acquis sociaux les plus emblématiques sont remis en question. Je suis très attaché à défendre l'égalité des chances, ce qui est un fondement de notre démocratie. C'est ainsi que, concrètement, nous ferons de notre région une région plus solidaire et plus juste.

Je vous remercie.